

Montréal, le 3 juillet 2023

À tous les parents de nos nouveaux élèves pour 2023-2024 (préscolaire)

Objets : Rentrée scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous recevez en même temps que cette lettre le calendrier scolaire 2023-2024, la liste des articles scolaires et des frais scolaires pour la rentrée, l'horaire régulier de l'école, ainsi que les renseignements pour les premières journées de classe (rentrée progressive).



La rentrée se fera progressivement les **28, 29 et 30 août selon l'horaire qui est joint à cette lettre. L'horaire régulier débutera le 31 août.** Le service de garde et le service de dîner seront en fonction pour les élèves inscrits. Nous avons bâti cet horaire, afin de pouvoir prendre bien le temps de vous recevoir et de recevoir votre enfant.

* Le 28 août, le rassemblement se fera dans la cour d'école.

De plus cette année, les groupes du préscolaire peuvent changer jusqu'au mardi 12 septembre. Cette période de temps permettra aux enseignant-e-s de mieux connaître les élèves et ainsi s'assurer que les groupes soient le plus homogène possible, afin de favoriser un enseignement optimal pour votre enfant.



Si vous déménagez et que vous n'avez pas encore avisé l'école de ce changement, il faut le faire sans tarder. Le secrétariat sera ouvert jusqu'au vendredi 8 juillet et nous serons de retour de vacances à compter du lundi 15 août. Il est préférable d'appeler à l'école avant de vous présenter dans les premiers jours. Vous pouvez également nous écrire en tout temps au stmarc@csgdm.qc.ca

Le service de garde sera ouvert dès le **28 août**, soit à la première journée de classe.



IMPORTANT

Veillez noter qu'en conformité avec la politique d'admission de la Commission scolaire de Montréal, si votre enfant n'est pas présent à la rentrée scolaire et que nous ne connaissons pas la raison de son absence, son inscription sera automatiquement désactivée.

De plus, si l'absence est prévue, mais qu'elle se prolonge au-delà de 10 jours ouvrables, l'inscription sera également désactivée. Dans un tel cas, une place à l'école ne serait pas garantie à votre retour puisque la réinscription serait traitée comme une nouvelle demande et qu'elle serait soumise aux règles régissant notre capacité d'accueil. Dans tous les cas, si vous prévoyez que votre enfant sera absent le 28 août, vous devez contacter l'école pour nous prévenir.

Enfin, veuillez prendre en notes les deux dates suivantes :

Jeudi 24 août à 18h30 : Rencontre parents-enseignants. Soirée d'informations destinée aux parents du préscolaire et du 1^{er} cycle, afin de rencontrer l'enseignante de votre enfant et prendre connaissance du fonctionnement de l'école et de sa classe. Vous recevrez des précisions sur cette rencontre en août.

Mardi 19 septembre à 19h00 : Assemblée générale des parents. Bilan du conseil d'établissement, grandes orientations de l'école, élection du conseil d'établissement et formation de l'organisme de participation des parents (OPP). Vous recevrez une invitation officielle dans la semaine précédant l'assemblée.

Finalement, nous vous rappelons que tous les renseignements utiles à la rentrée se retrouveront sur le [site web de l'école](#).

Nous tenons à vous souhaiter de belles vacances en compagnie de vos enfants, de votre famille et de vos amis. Ce sera avec grand plaisir que nous vous reverrons à la rentrée.

Dino Spassatempo
Directeur

Frédérique Jeanty
Directrice adjointe